

Le Tribunal Suprême considère Maduro en plein exercice de ses fonctions



Caracas, 31 janvier(RHC-PL)- Le Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a rendu un verdict signalant que le président Nicolás Maduro est en plein exercice de ses fonctions.

Le texte du verdict, diffusé sur le site web de ce tribunal indique que depuis son investiture en avril 2013, le chef d'état a centré la gestion gouvernementale sur la satisfaction des besoins sociaux et économiques du peuple vénézuélien.

« Depuis son investiture, Nicolás Maduro s'est consacré au plein exercice de ses fonctions et il se fait remarquer par les décisions prises pour relever les défis politiques et administratifs tant en matière de politique intérieure qu'extérieure » ajoute le document.

Le verdict réaffirme également le caractère inconstitutionnel des actions entreprises par l'Assemblée Nationale, contrôlée par l'opposition, dont la supposée déclaration d'abandon de poste.

D'autre part, le document accuse le parlement de subvertir l'ordre démocratique

et constitutionnel du pays en violant la Constitution, en désobéissant aux décisions du Tribunal Suprême de Justice et en ouvrant un procès politique prétextant un hypothétique abandon du poste par Nicolás Maduro dans le but de le discréditer et de le destituer.

Le verdict explique également qu'il n'y a aucune évidence possible pour déclarer l'abandon du poste par le président et que, pour cette raison, l'argument de l'Assemblée Nationale sur de présumées actions et décisions de Maduro en marge de ses devoirs constitutionnels, est illégal.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/120103-le-tribunal-supreme-considere-maduro-en-plein-exercice-de-ses-fonctions>



Radio Habana Cuba